

L'aviation, composante dynamique de la défense aérienne

Autor(en): **Keckeis, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 1: **Numéro spécial : "forces aériennes"**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'aviation, composante dynamique de la défense aérienne

Par le brigadier C. Keckeis ¹

L'aviation et la DCA se partagent la défense aérienne de notre territoire. La première en est l'élément dynamique et la DCA l'élément statique.

Le secteur d'intérêt des Forces aériennes est l'ensemble du territoire national, auquel s'ajoute la portion de terrain d'importance décisive jusqu'à environ 300 km tout autour de nos frontières, depuis le niveau du sol jusqu'à une altitude de 30 km. Il est évident que nous pratiquons une intense recherche de renseignements dans cet espace aérien, autant que possible en temps réel. Selon les circonstances, il est tout à fait pensable que ce secteur d'intérêt devienne le secteur d'engagement de nos moyens de défense aérienne combinés. La mobilité de nos chasseurs est grande sur l'ensemble de cet espace aérien. Les avions peuvent être envoyés très rapidement n'importe où, selon les besoins du moment. C'est pour cela que l'on parle de l'élément dynamique de notre défense aérienne.

Dans la suite de cet article, nous allons traiter les volets de la mission qui concernent la défense aérienne.

Vraisemblablement, une phase de défense aérienne serait précédée par une période durant laquelle nous aurions à assurer une police du ciel intensive, 24 heures sur 24. Cette mission, qui ne peut être partagée avec la DCA, est extrêmement exigeante, vu les dimensions restreintes de notre pays et sa situation en Europe. Elle peut jouer un rôle décisif sur le déroulement ultérieur des opérations aériennes. Trop souvent, l'effet dissuasif de cette mission peu spectaculaire n'est pas apprécié à sa juste valeur.

1. Les moyens de la défense aérienne dynamique

Les engins guidés *BL-64* peuvent être engagés à grande distance (env. 100

km) et haute altitude (env. 20 km). Ils résistent aux environnements électromagnétiques difficiles et sont indépendants de la situation météorologique. Ils représentent pour un adversaire potentiel une menace à prendre très au sérieux et seraient donc exposés aux attaques ennemies dès l'ouverture d'une guerre aérienne. Notre premier défi serait certainement de réussir à engager ces moyens à temps.

Les *F/A-18*, opérationnels dès fin 1997, sont équipés de missiles *AIM-120 AM-RAAM* actifs et à longue portée (env. 80 km), capables tout temps, de missiles *IR Sidewinder* et d'un canon de bord.

Les *Tiger* et les *Mirage* sont équipés chacun de deux missiles *Sidewinder IR* et de deux canons de

Missions de la Brigade d'aviation 31

- assure la police du ciel ;
- assure la reconnaissance aérienne ;
- s'oppose aux attaques aériennes et aux actions aéroportées ;
- assure la couverture aérienne, seule ou en collaboration avec la DCA ;
- effectue des transports aériens au profit de l'armée et des autorités civiles ;
- coordonne l'engagement des moyens de transports aériens non subordonnés.

¹ Commandant de la Brigade d'aviation 31.

Moyens de la défense aérienne dynamique

- 9 unités de feu d'engins guidés DCA *Bloodhound* *BL-64*
 - 34 *F/A-18*
 - 29 *Mirage III*S
 - 102 *Tiger F-5 E/F*
- } y compris les avions de réserve

bord. Ils sont limités au combat visuel avec l'adversaire. Un quart des équipages volants sont des militaires professionnels; durant les premières années d'engagement de nos *F/A-18*, tous leurs pilotes seront des professionnels.

2. Idées directrices concernant la défense aérienne

La menace aérienne peut changer d'une minute à


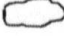
l'autre. Elle est souvent totalement imprévisible. L'un des atouts majeurs en guerre aérienne est la surprise. Afin d'avoir des chances de succès en défense aérienne, il s'agit d'être en mesure d'établir très rapidement un niveau de préparation élevé, ceci autant au niveau de la conduite centralisée des opérations que des moyens volants.

Les vecteurs aériens ennemis doivent être combattus le plus tôt possible. En

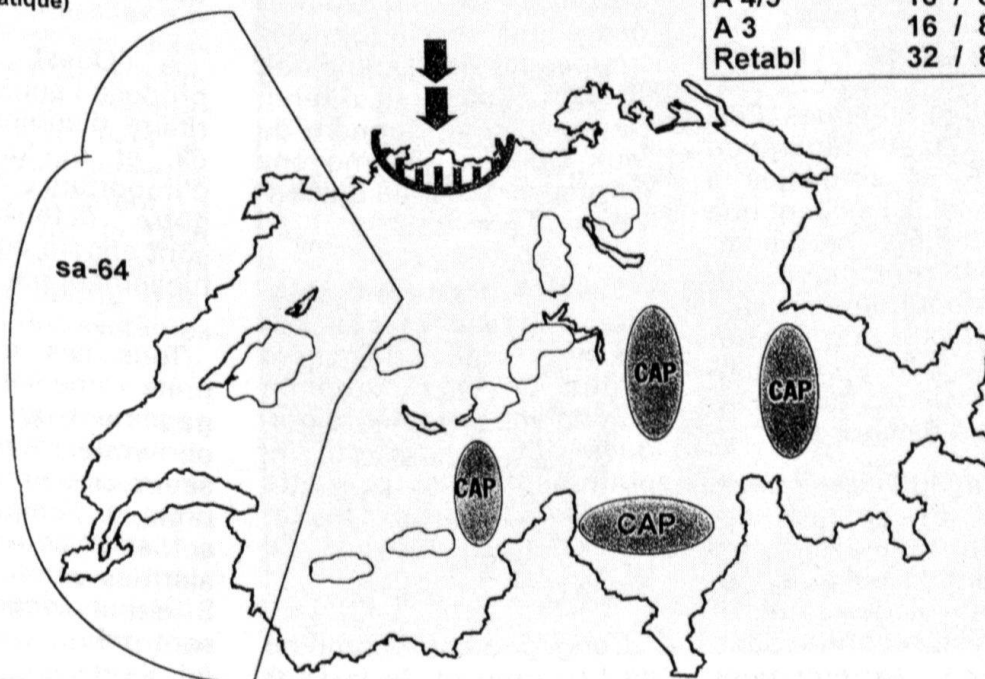
effet, la menace comporte une grande palette d'armement air-sol à très longue portée. Il est important de lier ou détruire l'adversaire avant qu'il ait pu lui-même engager ses propres armes. Concrètement, cette défense aérienne doit avoir lieu à plus de 100 km devant l'objectif à défendre, donc bien souvent largement au-delà de nos frontières.

Les éléments de l'attaque adverse qui ont réussi à passer la première intervention de notre défense aérienne (missiles ou chasseurs, selon les circonstances) doivent être empêchés de pouvoir tirer leurs propres armes, au moyen d'un dispositif coordonné en profondeur et en altitude. Tout cela devrait se jouer

Dispo défense aérienne (principe)

-  = Combat Air Patrol (dynamique)
-  = Dispo RAPIER + 35 mm (statique)

Dispo av (Total / FA-18)	
CAP (4 x 4)	16 / 8
A 4/5	16 / 8
A 3	16 / 8
Retabl	32 / 8



Cdt br av 31

L'organisation de la Brigade d'aviation 31

- La conduite centralisée de tous les moyens des Forces aériennes est assurée par le groupe d'engagement 31, qui occupe les centrales d'engagement.
- Les régiments d'aviation 1 et 2 ont une vocation mixte : défense aérienne et reconnaissance aérienne.
- Le régiment d'aviation 4 réunit les moyens de transport aérien de l'aviation, ainsi que les éclaireurs-parachutistes.
- L'escadrille de vol de pointage 12 assure les vols de visée et de marquage de l'adversaire, au profit des corps de troupe de l'Armée 95 et de la DCA. Elle a pris la relève des escadrilles *Hunter*, disparues le 31 décembre 1994, et est nouvellement équipée de *Tiger* et de *PC-9*.

Neuf escadrilles de chasseurs sont engagées exclusivement pour la défense aérienne, en collaboration étroite avec la DCA.

devant le terrain à défendre, et non pas au-dessus.

Au-dessus de 3000 m, la défense aérienne est assurée par les chasseurs et les engins guidés *BL-64*. Au-dessous, elle est en priorité assurée par la DCA, élément plus statique. Ceci permet une séparation sommaire et simplifiée à l'extrême. Il est évident que les conditions momentanées (météorologique, environnement, lumière, etc.) peuvent dicter une attribution beaucoup plus nuancée des secteurs de l'espace aérien à défendre.

De toute manière, notre dispositif de défense aérienne coordonné doit être aussi imprévisible que possible pour l'adversaire. Il doit pouvoir répondre dans des délais extrêmement

courts à des changements tous azimuts de la menace. Il doit être à grande échelle pour assurer la profondeur nécessaire. Il ne doit en aucun cas être indicatif des opérations spécifiques des troupes terrestres qu'il doit couvrir. Si possible, il servira de leurre et donnera de faux signaux aux moyens de guerre aérienne de l'adversaire.

Les *F/A-18* peuvent aussi être engagés contre des objectifs volant à très basse altitude de nuit ou profitant de conditions météorologiques difficiles, et qui ne pourraient ainsi pas être décelés à temps par les radars de nos moyens de DCA.

L'engagement combiné de l'aviation et de la DCA

doit être soigneusement coordonné, ce qui représente un autre défi majeur de notre défense aérienne. Autant que possible, on envisage une séparation géographique, horaire ou en altitude. Là aussi, la situation momentanée pourrait imposer des modes d'engagement plus sophistiqués, et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles options originales, assurant à la fois la sécurité de nos propres avions et l'efficacité de l'ensemble des moyens de défense aérienne. Ce dispositif couvre l'ensemble de notre territoire et peut répondre rapidement à des pénétrations tous azimuts.

Les formations de *Combat Air Patrol (CAP)* représentent 4 fois 4 chasseurs, pouvant être engagés n'importe où dans le secteur d'intérêt, y compris largement à l'étranger, avec un temps de réaction de quelques minutes seulement.

A l'Ouest, ce dispositif propose l'engagement prioritaire d'engins guidés *BL-64*, et quelques secteurs d'importance majeure pour notre défense nationale sont encore couverts ponctuellement par la DCA.

Tous ces moyens sont prêts immédiatement à l'engagement durant le temps demandé. De plus, 32 chasseurs supplémentaires sont prêts à l'engagement, au sol et à couvert. Ils sont alarmés selon les besoins. Différents degrés d'alarme sont prévus à cet effet : en A4, ils décollent 2 minutes

après l'alerte ; en A5, une minute seulement après le signal. En état d'alerte A3, le temps varie d'une base aérienne à l'autre, et se situe entre 10 et 15 minutes.

Il est intéressant de retenir que ce type de dispositif couvre à la fois notre population, le dispositif et les mouvements de notre armée, les secteurs où il n'y a pas de troupes terrestres, sans toutefois révéler où se jouent à cet instant précis les opérations décisives au sol. Il faut absolument se distancer de l'image traditionnelle des chasseurs qui tournent au-dessus de la brigade blindée en mouvement.

Ce type de dispositif permet d'établir une supériorité aérienne locale pendant un certain temps. La concentration ponctuelle du feu des divers moyens de DCA y est additionnée de la puissance de feu de 48 chasseurs, emportant chacun entre 2 et 6 missiles air-air. La moitié de ces chasseurs sont des *F/A-18*, équipés de la dernière génération de missiles actifs et capables d'engager plusieurs objectifs simultanément. La coordination avec la DCA y est simple et laisse un maximum de liberté d'action à chacun des systèmes engagés.

Les *F/A-18* peuvent être engagés de jour comme de nuit, et par n'importe quelle météo. Ils peuvent engager leurs missiles *AMRAAM* à grande distance contre des porteurs d'armes air-sol à longue portée. Ils peuvent déceler des cibles très pe-

tites, du type drone, ainsi que des chasseurs-bombardiers volant à très basse altitude et recherchant les zones d'ombre des radars. Pourtant les hélicoptères et les drones sont combattus en priorité par la DCA légère.

D'autre part, nos *F/A-18* peuvent informer ou même guider nos autres chasseurs, limités au combat vi-

suel par temps clair. Ces derniers seraient engagés, dans la mesure du possible, contre des objectifs à leur mesure, par exemple des chasseurs-bombardiers ou des opérations aéroportées.

3. Forces et faiblesses

L'Armée 95 dispose d'une bonne quantité de chas-



Mécaniciens au travail sur un Tiger.



L'avion d'entraînement Hawk (Photo Rolls-Royce).

seurs. L'infrastructure des aérodromes est décentralisée et offre une bonne couverture (cavernes). Les F/A-18 représentent un réel multiplicateur de force. Le gros des opérations se jouerait au-dessus d'un terrain très particulier que nos aviateurs connaissent bien.

Du côté des faiblesses, il faut relever les zones d'om-

bre radar dues à la topographie, les difficultés d'identification à grande distance, les aspects liés à la guerre électronique et le manque de chasseurs modernes jusqu'à l'arrivée des F/A-18, avec lesquels nous serons en mesure d'assurer la supériorité aérienne locale aux moments et aux endroits décisifs.

L'aviation – composante dynamique de notre défense aérienne – représente le grand toit au-dessus de notre pays, de sa population, de son armée et de ses biens. La DCA représente les plafonds de la maison suisse. Un toit et des plafonds sont utiles à chacun d'entre nous.

C. K.